



UNION DEPARTEMENTALE DES
SYNDICATS CGT D'INDRE ET LOIRE
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 38 53 81
ud37@cgt.fr
www.ud37.cgt.fr

N° 271 - 16 MARS 2017

Edité par l'Union Départementale des
Syndicats CGT d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT-AVERTIN
Directeur de publication : Stéphane DEPLOBIN
PRIX : 1,52€ - ISSN 0296-3159

Sommaire :

- [Page 1](#)
Edito
- [Pages 2 et 3](#)
56ème congrès de l'U.D.
- [Page 4](#)
*- Foyer Albert Thomas
- Défense du service public postal*
- [Page 5](#)
Intervention de la CGT au COVED
- [Page 6](#)
*- L'épidémie de grippe a bon dos !
- Une claque pour Michelin
- Amiante à la ville de Tours*
- [Page 7](#)
*- A l'image des autres services
publics, la SNCF suit le chemin de
l'austérité
- Les profits tuent les emplois
- Auto-entrepreneurs, Ubérisés, avant
tout travailleurs et exploités !*
- [Page 8](#)
*- Rappel des stages
- Résultats des élections TPE
- Nouvelles bases syndicales*
- [Page 9](#)
*Libertés syndicales, il n'y a pas qu'en
France que ça craint*
- [Page 10](#)
*- Action du 21 mars 2017
- A lire*
- [Page 11](#)
*- A voir
- A écouter*
- [Page 12](#)
*- Suivez l'UD CGT sur les réseaux
sociaux
- Infos site de l'UD
- NVO*

LE BULLETIN DU MILITANT INDRE & LOIRE

Editorial

STÉPHANE DEPLOBIN

Plus fort, ils sont sourds !

Difficile dans la période de faire entendre la voix des salariés. Campagne électorale oblige, l'arsenal médiatique est tourné vers les candidats « potentiels » à l'élection présidentielle.

Pour autant, la CGT et les salariés se mobilisent dans les services publics, ou dans le privé avec les négociations annuelles.

La CGT dans cette période ne compte pas rester les bras ballants à compter les points entre les candidats. Elle doit porter, haut et fort, ses propositions et ses revendications.

La CGT rappelle, une nouvelle fois, que l'extrême-droite et le front national sont le pire ennemi des travailleurs et des travailleuses.

Les salariés qui succombent aux appels de la candidate brune-marine se trompent de combat, se trompent d'adversaire. La division du salariat, la recherche du bouc-émissaire parmi les plus pauvres, précaires ou l'étranger fuyant la guerre occultent le véritable problème de la répartition des richesses en France et plus largement dans le monde.

L'heure n'est pas non plus aux fermetures des frontières, qu'elles soient pour les personnes ou économique.

Une véritable politique de coopération doit voir le jour pour un monde plus juste.

C'est ce dont nous allons discuter le 30 mars, lors de notre journée d'étude « combattre l'extrême-droite ».

Aussi, nous avons des rendez-vous de mobilisation prévus comme le 21 mars, pour l'industrie, les services publics et les droits sociaux.

21 mars : journée interprofessionnelle pour la défense de l'industrie et des services publics

30 mars : journée d'étude « Comment combattre syndicalement l'extrême droite »

30 mars : journée d'action intersyndicale retraités



56ème congrès de l'Union Départementale

Les 29 et 30 novembre derniers s'est déroulé le 56ème congrès de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire. Sur deux jours, près de 210 militants dont 164 délégués ont participé aux travaux représentant 47 syndicats.

Une CGT à l'offensive

Les délégués ont débattu et validé le document d'orientation qui porte sur l'activité de la CGT et la nécessité de renforcer les contacts militants interprofessionnels, améliorer la syndicalisation. Il a été décidé de poursuivre le travail engagé sur le territoire pour rassembler syndicats et militants pour mener l'activité syndicale principalement avec les unions locales.

Une partie a été consacrée aux revendications territoriales et soulevé le besoin de travail étroit avec les mandats de la CGT d'un niveau local au niveau régional.

Bien entendu, les débats ont été traversés par les dossiers revendicatifs de la période à savoir la lutte contre la loi travail, la défense des services publics et les différentes campagnes de la CGT.

Aussi, il a été abordé les problématiques de la précarité du travail, des privés d'emploi mais également les nouvelles formes de travail (plateforme, Uber, etc...)

A l'issue du congrès, les syndicats avaient donc rendez-vous avec de nouvelles actions sur les services publics et l'industrie.



Résultat des votes

Rapport d'activité : *unanimité et 2 abstentions*

Document d'orientation : *unanimité et 2 abstentions*

Rapport financier : *unanimité et 5 abstentions*

Rapport C.F.C. : *unanimité*

Stéphane Deplobin a été réélu par la Commission Exécutive secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire



Retrouver les documents sur le site de l'UD.

Rapport d'activité

Rapport d'introduction

Document d'orientation



*Nouvelle Commission Exécutive et Commission
Financière de Contrôle élues entre 98,25 % et 100 %*

Commission Exécutive

| | | |
|------------|---------------|---|
| ANTONIO | Manuela | Multiprofessionnel Tours |
| BADINIER | Rodolphe | Cheminots Saint-Pierre des Corps |
| BALITEAU | Marc | Municipaux de Tours |
| BEROUARD | Patricia | URSSAF Centre |
| BERTRAND | Delphine | ADAPEI 37 |
| BODIER | Cyril | Cheminots Saint-Pierre des Corps |
| BOUCETTA | Djamel | Union Syndicale CGT du Nettoyage |
| BOURY | Stéphane | FAPT |
| BRUNEAU | Cyrille | Nouvelle République |
| CHEMAIN | Arnaud | Syndicat départemental des Hôtels Cafés Restaurants |
| CHERBLANC | Etienne | Retraités métaux Tours, St Pierre |
| CIET | Richard | UFICT LC CGT LA N.R. |
| COLLART | Florian | ENERGIES TOURAINE |
| DAVID | Isabelle | EFS Centre Atlantique |
| DEHARBE | Dimitri | Cheminots Tours |
| DELORE | Claire | CHU TOURS |
| DEPLOBIN | Stéphane | Multiprofessionnel Tours |
| DESOUCHES | Thibault | CNAV |
| DURIN | Thierry | Finances Publiques |
| ELJIHAD | Karim | Syndicat Local Construction |
| FAUVINET | Sylvain | EDUC'ACTION 37 |
| FRESNE | Patrick | ENERGIES TOURAINE |
| HERVE | Sophie | ENERGIES TOURAINE |
| LAROUSSE | Catherine | Communaux SDPC |
| LECOMTE | Laurent | FAPT |
| LEGEAY | Nicole | EDUC'ACTION 37 |
| LOISEAU | Laurent | Cheminots UFCM |
| LOMBARDO | Frédéric | Multiprofessionnel Tours |
| MARCHANDIN | Patrick | Fondation Léopold Bellan |
| MAUNY | Jean-François | SKF |
| MELLA | Edouardo | Multiprofessionnel Tours |
| ORE | Fabrice | Géant Casino |
| RICHARD | Laurent | CPAM TOURS |
| RIGAULT | Hervé | Retraités métaux Tours, St Pierre |
| ROHEE | Patrick | SKF |
| TEXEIRA | Isabelle | CPAM TOURS |
| TREMELO | Christophe | TOURS PLUS |

Commission Financière de Contrôle

| | | |
|-----------|------------|------------------------------------|
| BEAUDOUIN | Emmanuel | Nouvelle République |
| BLANCHIS | Jean-Moïse | Multiprofessionnel Tours Retraités |
| JAMONEAU | Brigitte | EFS Centre Atlantique |

Foyer d'urgence Albert Thomas à Tours, les politiques de répression butent sur la résistance des résidents et la solidarité construite autour d'eux.

Le Foyer Albert Thomas, dont les murs appartiennent à la Mairie, est géré depuis 30 ans par une association financée par L'État (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour accueillir dans l'urgence des personnes à la rue. L'association gère également une trentaine d'appartements qui accueillent des familles. Suite à de mauvaises décisions, cette association a été mise en liquidation à la mi-décembre. Les 8 salariés sont licenciés. La Mairie et la Préfecture décident,

sans état d'âme, de mettre à la rue, en plein hiver, les 36 occupants du foyer, actuellement des demandeurs d'asile, des sans-papiers en provenance d'Afrique et du Moyen Orient. L'émotion est immédiate, un comité de soutien, dont les ex-salariés sont partie prenante, se constitue avec, notamment, l'appui de l'UD CGT. Les résidents, malgré pour certains une situation administrative fragile décident d'occuper le foyer et de refuser d'intégrer un gymnase mal adapté dans lequel la Mairie voudrait les parquer.

Des Assemblées Générales ont lieu chaque soir depuis bientôt 6 semaines pour organiser l'approvisionnement, analyser la situation, mettre en place des initiatives. Et ça marche.

Les résidents auto-gèrent le foyer qui reste impeccable. La solidarité fonctionne au plan alimentaire grâce la banque alimentaire, aux restos du cœur, à l'association le PtiKawa, à des traiteurs, à des boulangers Les actions pour faire face aux manœuvres incessantes de la Mairie et de la Préfecture, ou à diverses tentatives de récupération, s'enchaînent sans faiblir. Une pétition a recueilli plus de 1 100 signatures, 4 manifestations ont rassemblé de 100 à 300 personnes.

Aujourd'hui, la Mairie, bien embarrassée par le plan grand froid et sentant que le rapport de forces lui échappe, semble avoir renoncé à faire expulser les occupants. La Préfecture a lancé un appel d'offres pour que d'autres associations reprennent l'activité. Les résultats seront connus début février.

En attendant, les résidents, les salariés et le Comité de soutien maintiennent, dans une situation compliquée, leurs revendications :

- trouver une solution de logement pérenne, quelle que soit leur situation administrative pour les résidents du foyer ainsi que pour les résidents des appartements anciennement gérés par l'association
- assurer la reprise des activités du foyer dans la continuité de ce qu'elles ont été jusqu'à présent (qui étaient plutôt meilleures que dans d'autres foyers)
- obtenir la réintégration des salariés dans l'association reprenant le foyer (une pétition est en cours au sein des organismes sociaux).

Défense du service public postal à Tours. La mobilisation obtient des résultats.

Début novembre 2016, la Direction Régionale de la Poste annonce, la veille pour le lendemain, aux résidents des quartiers

Colbert, Rochepinard, Montjoyeux et Sainte-Radegonde la fermeture des bureaux de quartier avec transfert de l'activité à des commerçants voisins. Au même moment, Mme Le Souef, adjointe au maire de Tours, déclare dans la presse que c'est plutôt une bonne nouvelle.

Ce n'est pas forcément l'avis des habitants. A Montjoyeux, le Comité de Quartier lance une pétition qui marche bien. L'UD CGT, l'USR et l'INDECOSA s'organisent et établissent des liens avec le Comité de quartier. Une pétition est lancée. Des représentants des Comités de quartier sont présents à la manif régionale devant la Direction de la Poste. Inquiète, la majorité municipale demande un moratoire et fait pression sur la Poste pour des réunions dans les quartiers.

La fin novembre voit se dérouler ces réunions où la direction de la Poste manifeste ouvertement son peu d'intérêt pour le service public postal (d'ailleurs de nombreuses boîtes aux lettres sont abandonnées et les tournées des facteurs interrompues). Seule l'intéresse l'activité bancaire plus juteuse. Mais dans la salle, les réactions sont

vives. Les participants expriment leur colère d'être mis devant le fait accompli, leur peu de confiance dans le bricolage mis en place avec les commerçants, leur attachement au service public, dénoncent la stratégie de sabotage et exigent le maintien de leurs bureaux.

Ça n'était pas prévu dans les plans des « managers » pas plus que dans ceux de la municipalité qui se révèle ne pas avoir fait le minimum pour s'opposer aux fermetures alors qu'elle en avait les moyens selon le contrat de présence postale. Malaise !

Lors de la réunion de Colbert, un participant propose une motion à faire adopter en Conseil Municipal. Pierre Texier, élu PCF à Tours, accepte de la porter. Le 19 décembre, lors du Conseil Municipal, devant une petite délégation la motion est adoptée à l'unanimité.

Bilan. Aujourd'hui seuls les bureaux de Sainte Radegonde et Rochepinard sont fermés. Rue Colbert les horaires ont été améliorés. Le mouvement a donc fait reculer la Poste. Une demi victoire donc, mais qui reste très fragile. La mobilisation ne doit pas retomber, elle doit se poursuivre et s'étendre, avec les salariés concernés, à tous les services publics de proximité. Chaque adhérent de la CGT doit alerter son syndicat dès qu'il constate la dégradation d'un service public à côté de chez lui, la vigilance est le premier pas de la mobilisation.





Intervention de la CGT au conseil de développement de Tour(s) Plus (CODEV) sur le projet de Tours métropole.

(Instance adossée à la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus, qui regroupe 108 membres, organisations syndicales, patronales, personnalités qualifiées, représentants des associations, de l'éducation et de la recherche et membres désignés par les communes non élus dans les conseils municipaux. Elle est chargée d'émettre des avis sur la politique menée par l'agglomération)

« Mesdames, messieurs,

Quelques mots sur la réforme territoriale en cours, l'envers du décor n'est pas si reluisant que l'on veut bien nous faire croire.

A terme, les maires et les élus locaux conserverons les mariages, les dépôts de gerbes aux monuments aux morts et même pas les petites fleurs.

Sur la méthode, c'est une transformation à marche forcée qui se fait sans consultation, sans débat, que ce soit avec les citoyens, les agents voire même certains élus.

L'absence d'information claire donnée à la population en amont, illustre d'ores et déjà le recul démocratique qui s'amorce.

Peut-être, que dans quelques semaines, une consultation sera organisée pour choisir le nom de cette métropole.

La CGT est inquiète sur le financement de cette transformation, 7.5 millions d'euros supplémentaires est très insuffisant au regard des nouvelles compétences. Ces conséquences vont être très importantes pour les services publics et aussi les conditions de travail des agents.

Au-delà de l'agglomération, nous sommes très inquiets quant à l'avenir des communes et des EPCI qui seront voués à être au mieux, des cités dortoirs.

Aussi, comment les citoyens vont-ils s'y retrouver, puisque l'on éloigne une fois de plus les lieux de décisions des administrés ? Le citoyen devra-t-il passer son temps dans les transports ou passer 10 coups de fil pour trouver le bon interlocuteur.

La question de la gestion de l'eau pose aussi problème en termes de perte de maîtrise publique.

La CGT dénonce aussi le rôle que jouera la Métropole sur les aides économiques qui seront versées aux entreprises d'un point de vue direct ou à travers les pôles de compétitivité.

Pour les agents, la situation est difficile pour celles et ceux qui vont être transférés ou pas, qu'ils soient de catégories A, B, C ou contractuels. Il y a de forts risques psycho-sociaux.

Ce qui n'est pas surprenant au vu des conditions de transfert, en en disant le moins possible et à marche forcée.

Aussi, nous alertons sur la perte d'instance paritaire dans les premiers mois 2017 qui aura pour conséquences de laisser les personnels seuls face à des directions lointaines.

Enfin, les personnels, avec la CGT, revendiquent :

- ☞ Pour que la mise en place de cette future Communauté Urbaine ne donne lieu à aucune baisse de pouvoir d'achat.
- ☞ Contre toute augmentation de la charge de travail.
- ☞ Contre toute augmentation du temps de travail.
- ☞ Pour la transparence la plus large dans le cadre de la mise en place de cette Communauté Urbaine.
- ☞ Contre toute mobilité imposée et pour des services publics de proximité.

Je vous remercie de votre attention »

Une intervention qui a fait grincer quelques dents, notamment du côté patronal. Le Président, quant à lui, répondant que le CODEV n'était pas une instance de décisions mais en revanche, certains éléments soulevés méritaient réflexion particulièrement pour l'accès aux services publics et en termes de démocratie.

L'épidémie de grippe a bon dos !!

Le 8 novembre, plus de 700 personnels de santé ont manifesté à Tours. Le 7 mars nous étions aussi des milliers à manifester à Paris, dans le pays à l'appel des syndicats CGT, FO, SUD.

La loi santé, dont nous demandons le retrait, s'applique.

Objectifs

- 3 milliards d'économie
- 22000 suppressions d'emplois, 16 000 fermetures de lits.

Mise en place des G.H.T (Groupements Hospitaliers de Territoire)

En Indre et Loire, ça signifie le regroupement des 7 hôpitaux en un GHT, avec à la clef regroupement des activités, la mobilité du personnel.

En juin 2014, la ministre de la santé avait annoncé tout ça clairement dans un discours aux représentants des fédérations syndicales de santé.

Ça avait le mérite de la clarté. Elle préve-

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGÉREUSE ?



nait : elle continuerait sur la lancée de ses prédécesseurs, Bachelot, Juppé ...

Alors maintenant, concrètement il manque du personnel et du matériel partout

Les collègues n'en peuvent plus d'être rappelés sur leurs repos, de travailler en sous effectif, de ne pas pouvoir soigner dans des conditions correctes

A chaque dépôt de préavis de grève, les collègues établissent leurs revendications et ce sont les mêmes partout

Nous voulons du matériel, (pousse seringue, tensiomètre etc.) Nous voulons être en nombre La plupart du temps, il ne s'agit même plus de demandes de créations de postes mais tout simplement les collègues veulent que les postes existants soient pourvus, que les absences soient remplacées pour que ça tourne.

Et il y a tous les jours des collègues, des services qui se mobilisent : grèves, délégations auprès des direc-

tions du CHU et de l'ARS, du président du conseil de surveillance, M Babary, etc.

On nous répond **Il n'y a plus d'argent, vous savez bien qu'il faut faire 10 milliards d'économie dans la santé dont 3 dans les hôpitaux.**

(Rappel : il s'agit du pacte d'austérité dicté par l'UE et signé par le patronat, le gouvernement et ...la CFDT)

Le développement de l'ambulatoire sert de prétexte pour fermer de plus en plus de lits d'année en année.

Alors à la moindre épidémie Madame la ministre fait semblant de découvrir une situation qu'elle et ses prédécesseurs ont sciemment mis en place.

Pour les collègues et pour la CGT c'est NON

De l'argent, on sait qu'il y en a dans ce pays

La CGT est aux cotés de tous pour faire le lien entre les services, les établissements pour faire aboutir les revendications.

Une claque pour Michelin

57 des travailleurs licenciés en 2013 par Michelin à Joué viennent d'obtenir une première victoire en justice : les prudhommes de Tours ont reconnu que ces licenciements n'avaient aucune cause économique réelle et sérieuse. C'est bien sûr une évidence pour tous qu'un trust comme Michelin, qui aligne chaque année plus d'un milliard de bénéfices, n'avait aucune justification économique pour supprimer plus de 700 emplois, comme il l'a fait à Joué. Mais pour les capitalistes, la seule justification économique qui vaille, c'est de continuer à gaver leurs actionnaires, pas de sauvegarder les emplois. Et la loi ne va pas jusqu'à leur imposer de reprendre les salariés abusivement licenciés ; au contraire, Michelin a fait appel du jugement et peut donc faire traîner les procédures pendant des années impunément.

Amiante à la ville de Tours

Lors de notre congrès, les camarades du syndicat des municipaux de Tours et du CCAS nous ont raconté leur combat sur la question de l'amiante dans les services municipaux de Tours. Combat commencé en 2012 avec la déclaration d'un cancer dû à l'amiante d'un collègue, militant CGT.

Depuis, il a fallu de multiples interventions du syndicat pour qu'une partie des lacunes et retards de la municipalité sur ce problème (diagnostics, travaux de désamiantage) soit rattrapée, et que soit obtenues la reconnaissance en maladie professionnelle et l'indemnisation pour plusieurs collègues.

Mais de graves problèmes de pollution par l'amiante demeurent, notamment autour des puits de captage de la station d'eau potable de la ville situés sur l'île Aucard et l'île aux Vaches. Ces puits ont été rénovés au début des années 2000 mais les déchets de réfection amiantés ont été enfouis sur place !

Les causes qui ont provoqué la maladie de plusieurs travailleurs sur ces sites sont donc toujours présentes, sans parler de la présence d'amiante à proximité de puits qui fournissent l'eau potable dans l'agglomération...

Le syndicat s'apprête donc à tenter une action en référé pour injonction de travaux de dépollution auprès de la municipalité, action qui entraînera des frais, pour lesquels les militants du syndicat ont appelé au soutien financier le plus large. Affaire à suivre...

Syndicat CGT des municipaux de Tours et du CCAS

Mairie de Tours - 1 à 3 rue des Minimes 37926 Tours cedex 9
cgt@ville-tours.fr

A l'image des autres services publics, la SNCF suit le chemin de l'austérité.

Fermeture de la boutique de Tours-nord pour motif d'une baisse de chiffre d'affaires de 30% (dû en grande partie à la progression de la vente par internet) en décembre 2016 alors que son chiffre d'affaires ferait pâlir plus d'une boutique du centre commercial.

« Réorganisation des guichets à ST PIERRE DES CORPS » selon les termes de la direction. La même raison est évoquée : baisse du chiffre d'affaires, etc. Le 10 février, il ne restera qu'un guichet unique de 13h à 20h du lundi au vendredi et dimanche (et de 10h-12h à 13h-18h le samedi). La baisse de 30% du chiffre d'affaires justifie-t-elle une suppression de 80% des vendeurs sur ce site ?

Suppression des contrôleurs sur certains trains depuis le 11 décembre. Raison évoquée faire de la lutte anti-fraude. Oui vous avez bien lu pour lutter contre la fraude à bord des trains la SNCF supprime des contrôleurs.

Malgré plusieurs rassemblements devant la gare de ST PIERRE ou devant la région avec près de 200 personnes. Malgré plusieurs journées d'action avec toutes les organisations syndicales représentatives, l'entreprise reste sourde à nos alertes, et c'est droit dans le mur qu'elle veut nous entraîner.

L'année 2017 sera sur la même lignée avec une volonté de faire 10 millions d'euros d'économie sur la région, les suppressions de personnels n'y suffiront pas, la direction va sûrement fermer encore plus de guichets, de gare, de trains ?

A l'heure où les grandes villes deviennent incirculables et irrespirables, la SNCF continue de mettre les camions et les bus sur les routes avec ses filiales GEODIS et KEOLIS. Nous devons peser sur les prochaines échéances électorales pour changer d'ère.

C'est pour cela que nous proposons plusieurs projections-débats sous l'égide de nos comités d'établissements (FRET et voyageur Centre). Une a eu lieu le 09 mars 2017 à St-Pierre des Corps. Nous invitons les citoyens à venir nombreux s'exprimer. Nous avons invité outre nos organisations CGT, les élus politiques, notre direction, les chargeurs FRET, les associations d'usagers, etc.

Une pétition est à signer, disponible dans les syndicats ou sur le site de l'UD.



Les profits tuent les emplois

Ces dernières semaines ont vu se multiplier les annonces de suppressions d'emplois et même de licenciements secs dans plusieurs grands groupes qui affichent en même temps des profits considérables, voire des carnets de commandes pleins à craquer.

Fin Novembre, c'est par exemple Airbus qui annonçait 1164 licenciements, dont 600 en France en dépit de ses 2,7 milliards de bénéfices nets ; puis le Crédit Lyonnais (LCL) qui prévoit la suppression de 750 à 850 emplois administratifs soit 20% ; des 4 400 qui restent, tout comme la BNP, qui affiche pourtant encore 3 milliards de profits. Sanofi et ses 6,66 milliards de profits nets, après avoir supprimé plusieurs milliers d'emplois de 2008 à 2015, en annonce des centaines à venir...

Début Janvier, les salariés du groupe Vivarte (Kookaï, la Halle, Naf Naf, André ...) manifestaient contre la poursuite du démantèlement du groupe et de la vente d'autres enseignes, qui a déjà provoqué 1 600 suppressions d'emplois en 2015. 1200 à 2000 emplois sont à nouveau menacés avec la fermeture envisagée de 200 magasins de « La Halle aux chaussures ». Tout cela pour que les fonds d'investissements qui sont derrière continuent à percevoir leurs fructueux intérêts.

Dans le même temps, avec les bilans de l'année écoulée, s'affiche le jackpot empoché par les actionnaires : un record absolu, avec 56 milliards distribués à l'ensemble des actionnaires du Cac 40, en hausse de 13 % sur ceux versés l'année précédente. Une hausse supérieure même à celle des profits (11 %), ce qui souligne bien que l'objectif principal qui se cache derrière tous les discours patronaux sur la nécessaire « compétitivité » est en réalité de gaver toujours davantage les actionnaires, et c'est pour cela qu'ils tuent les emplois.

Le minimum serait d'imposer l'interdiction de licencier à tous ces grands groupes bénéficiaires.

« Auto-entrepreneurs », « ubérisés »... Avant tout, travailleurs et exploités !

Les chauffeurs VTC employés par Uber ont manifesté à plusieurs reprises leur colère. Car bien qu'on leur ait fait miroiter, comme bien d'autres plateformes similaires, un statut soi-disant « indépendant », ils sont totalement soumis à Uber, qui vient de décréter unilatéralement l'augmentation de sa commission de 20 à 25 % ; ainsi, même en travaillant 70 heures par semaine, ils ne gagnent même pas le smic !

Tout comme ces livreurs de repas à vélo, qui se sont retrouvés sans travail du jour au lendemain, la plate-forme qui les mettait en contact avec les clients ayant mis la clé sous la porte, comme ces aides à domicile dépendant de « Helping », dans la même précarité, ils subissent les nouvelles formes d'exploitation des temps modernes, qui consistent, comme les anciennes, à enrichir une poignée de capitalistes et qui reviennent, comme à l'aube du capitalisme, à imposer aux travailleurs l'incertitude totale du lendemain et l'absence totale de la moindre protection sociale.

Rien de moderne ni d'inédit dans l'exploitation de ce nouveau prolétariat, qui retrouve d'ailleurs, en manifestant collectivement, les formes de lutte de tous les travailleurs.

Et d'ailleurs certains ont recouru avec succès aux prud'hommes pour la requalification de leurs contrats en contrats salariés.



🌸 Rappel des stages 🌸

- ◇ 3 et 4 avril ATMP (accidents du travail, maladies professionnelles)
- ◇ 24 au 28 avril CHSCT
- ◇ 15 au 19 mai Niveau 1 (UL de Tours)
- ◇ 29 mai au 2 juin Niveau 2—1ère partie
- ◇ 19 au 23 juin Niveau 1 (UL de St-Pierre des Corps)
- ◇ 30 mars Journée d'étude « comment combattre syndicalement l'extrême droite »
- ◇ 11 mai Journée d'étude « Fiche de paie, salaire, prélèvement à la source »



Résultats élections TPE - Région Centre-Val de Loire (Cadre + Non Cadre)

| | Inscrits | Votants | Taux de participation | Blancs et nuls | Suffrages exprimés |
|----------------------------|----------|---------|-----------------------|----------------|--------------------|
| Région Centre Val de Loire | 156 354 | 13 675 | 8,75% | 333 | 13 342 |



| Organisation syndicale | Suffrages exprimés | % |
|------------------------|--------------------|---------|
| LA CGT | 3115 | 23,35 % |
| UNSA | 1967 | 14,74 % |
| FO | 1959 | 14,68 % |
| CFDT | 1928 | 14,45 % |
| CFTC | 855 | 6,41 % |
| CFE CGC | 338 | 2,53 % |

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES MISSIONS LOCALES ET INSERTION D'INDRE ET LOIRE,

fédération nationale des personnels
des organismes sociaux.

NOUVELLES BASES SYNDICALES

La CGT d'Indre-et-Loire est
heureuse de compter parmi
elle trois nouveaux
syndicats.

SYNDICAT DELPHARM TOURS,

Situé à Chambray les Tours, industrie phar-
maceutique,
fédération nationale des industries chimiques.

SYNDICAT U-LOG

à Savigné en Véron,
plateforme logistique,
fédération du commerce
et services.

Libertés syndicales :

il n'y a pas qu'en France que ça craint ?

Partout dans le monde, sur tous les continents, des camarades syndicalistes sont poursuivis, menacés, emprisonnés, voire pire, et les libertés syndicales bafouées.

Déjà dans l'Hexagone, des centaines de militants sont poursuivis pour leur participation, ici à une action syndicale, une manifestation, une distribution de tracts, violemment réprimés par la police lors des manifestations contre la loi travail ou alors poursuivis encore pour avoir défendu leur emploi comme les Goodyear ou Air France.

Bien que ce territoire soit très éloigné de la métropole, c'est dans le dernier département français créé, Mayotte, que le secrétaire général de la CGT Mayotte est condamné à 27500 € pour avoir dénoncé le non respect des accords et pour avoir dénoncé la corruption dans la réforme aéroportuaire.

Plus près de nous, c'est en Turquie que s'abat la répression sur les syndicalistes, les fonctionnaires, les journalistes et les opposants politiques au régime fasciste d'Erdogan. Après le « coup d'état » présumé de l'été dernier, il est extrêmement inquiétant de voir ces purges collectives et des licenciements massifs par décrets qui concernent plus de 100 000 personnes. La situation est extrêmement grave. Les organisations syndicales françaises (toutes) ont écrit à Jean Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères, pour dénoncer cette répression, mais l'accord sur les migrants et l'implication de la Turquie dans l'OTAN C'est plus fort que ça !

Un peu plus loin, au Kazakhstan, deux dirigeants de KNPRK (confédération des syndicats indépendants de la république du Kazakhstan) ont été arrêtés pour avoir diffusé des appels à la grève et à des mouvements sociaux de construction pétrolière.

En Asie, Corée du Sud, après les mobilisations énormes pour dénoncer la corruption et la destitution de la Présidente, c'est la condamnation à

3 ans de prison ferme prononcée contre Han Sang Gyum, Président de la confédération des syndicats de Corée (KCTU). Il n'est pas le seul, plusieurs centaines de militants syndicaux ont été jugés et 6 d'entre eux sont en prison.

Au Qatar, l'exploitation des travailleurs migrants bat son plein. Le gouvernement vient de durcir la législation sur le système de visa de sortie qui permet aux employeurs de retenir les travailleurs jusqu'à 3 ans.

En Afrique, plusieurs mouvements ont eu lieu dans les pays où les gouvernants s'attachent coûte que coûte au pouvoir, quitte à modifier les constitutions. Au Tchad, les mouvements sociaux sont sévèrement réprimés et les manifestations interdites. Des camarades de la CGT n'ont pas pu obtenir de visas pour se rendre à l'invitation de l'UST.

C'est à peu près la même chose au Cameroun où des militants sont

aussi poursuivis et emprisonnés depuis septembre 2015 sans procès.

Enfin, alors que le droit syndical et le droit de grève est remis en cause dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, dont le Mexique, au Guatemala c'est une véritable vague d'assassinats de dirigeants syndicaux.

La situation est donc intolérable pour les travailleurs et leurs syndicats, et ce ne sont que quelques exemples. Ne parlons même pas de certains pays où les syndicats sont purement et simplement interdits.

La CGT exprime sa solidarité envers les travailleurs et les militants syndicaux réprimés, elle intervient régulièrement auprès du gouvernement pour dénoncer ces situations et faire pression diplomatique sur ces pays.

Visiblement, faire des visites d'Etat avec l'A.320 présidentiel rempli de patrons n'est pas compatible avec le respect des libertés fondamentales comme le droit syndical international.





Grève et Manifestation
le mardi 21 mars 2017
TOHOO
Place de la Liberté
Tours



« Les luttes et les rêves » Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours (Editions Zones) par Michelle Zancarini-Fournel. 28 Euros.

Ceux pour qui l'histoire de France n'est qu'une histoire de têtes couronnées, d'hommes célèbres et de champs de bataille seront déçus. Le point de départ de cette histoire de la France moderne et contemporaine se situe en 1685. Une année terrible, à la fois marquée par l'adoption du Code Noir, qui établit les fondements juridiques de l'esclavage « à la française », et par la révocation de l'édit de Nantes, qui donne le signal d'une répression féroce contre les protestants. Il s'achève sur la période 1980-2005 avec les grèves de 95, les luttes des sans papiers et les émeutes des banlieues en 2005. La volonté de l'auteure est de décentrer le regard, de choisir de s'intéresser aux vies de femmes et d'hommes « sans nom », aux minorités et aux subalternes, et pas seulement aux

puissants et aux vainqueurs. C'est cette histoire de la France « d'en bas », celle des classes populaires et des opprimé.e.s de tous ordres, que retrace ce livre, l'histoire des multiples vécus d'hommes et de femmes, celle de leurs accommodements au quotidien et, parfois, ouvertes ou cachées, de leurs résistances à l'ordre établi et aux pouvoirs dominants, l'histoire de leurs luttes et de leurs rêves.

Pas plus que l'histoire de France ne remonte à « nos ancêtres les Gaulois », elle ne saurait se réduire à l'« Hexagone ». Les colonisés – des Antilles, de la Guyane et de La Réunion en passant par l'Afrique, la Nouvelle-Calédonie ou l'Indochine – prennent ici toute leur place dans le récit, de même que les migrant.e.s qui, accueilli.e.s « à bras fermés », ont façonné ce pays.

C'est un vrai pavé de presque 1000 pages qui s'appuie sur une recherche documentaire très riche qui permet de découvrir la vie de personnages du peuple que la « grande histoire » ne retient pas. Mais, rassurez vous,

ce n'est pas du tout indigeste, c'est très abordable et on peut le lire tranquillement à son rythme en prenant son temps.

Bonne lecture !

Fille et petite-fille d'ouvriers syndicalistes, Michelle Zancarini-Fournel, professeur à l'Université Lyon1 et spécialiste d'histoire sociale contemporaine, a signé sa première publication dans le *Maitron*, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier avant de se tourner vers l'histoire des femmes. Elle a également écrit, avec Philippe Artières 68, une histoire collective (1962-1981).



à voir

Coffret DVD *La vie est à nous, le temps des cerises et autres films du Front Populaire*

Du film *La Vie est à nous*, dirigé par Jean Renoir et diffusé en 1936, l'association Ciné-archives vient de faire paraître un superbe livre-dvd, en partenariat avec le Centre national du cinéma, des Archives françaises du film et de plusieurs instituts d'histoire sociale.

Ciné-archives, *La Vie est à nous, Le Temps des cerises et autres films du Front populaire*, coffret trois DVD et un livre, juin 2016, 30 € auprès de l'IHS CGT Métallurgie ou de l'IHS CGT.

Les premiers films du coffret, tournés en 1935, montrent la constitution du mouvement de rassemblement populaire face à la menace fasciste.

Mais c'est l'année 1936 qui marque le véritable départ d'une activité de production cinématographique du Parti : le point d'orgue de cette année 1936 est la sortie dans les ciné-clubs militants de *La Vie est à nous*, fiction commandée par le Parti communiste pour les élections législatives de mai 1936, dont la réalisation collective et bénévole est supervisée par Jean Renoir. Privé de visa, ce film connaîtra néanmoins une belle carrière pendant près de deux ans dans les séances privées organisées par Ciné-Liberté.

Cette petite coopérative de production et de diffusion de films réalise en juin de la même année un film de 12 minutes sur les occupations d'usines, qui est très certainement le film le plus vu dans les réseaux militants du Front populaire. Témoin de l'engagement syndical d'une partie du milieu du cinéma, ce film est un document précieux sur la culture ouvrière et sur la rencontre historique entre les travailleurs du film et ceux de la métallurgie.

Une fois le gouvernement de Front populaire au pouvoir, la production cinématographique suit son cours, tantôt pour célébrer les grandes victoires (la lutte pour les 40 heures, les premiers congés payés), tantôt pour s'inquiéter des menaces qui planent de plus en plus nombreuses. Ainsi, la guerre d'Espagne est présente en filigrane dans de nombreux films, qui exaltent le courage des volontaires des Brigades Internationales et vilipendent la politique de non-intervention de Léon Blum.

Les films les plus tardifs comme *Les Métallos* témoignent bien des désillusions du monde ouvrier en 1938 : alors que le gouvernement a décidé de faire une "pause" dans les réformes et même de revenir sur les acquis de 1936 comme les 40 heures, les syndiqués ne comptent désormais que sur leurs propres forces.

Le coffret triple DVD propose, en seize films, une traversée de ces trois années d'ébullition politique et créative. Les longs-métrages de fiction ambitieux comme *La Vie est à nous* ou *Le Temps des cerises* côtoient des reportages d'actualité et des courts-métrages documentaires, tous ces films ayant en commun leur vocation militante et leur réalisation collective et bénévole.

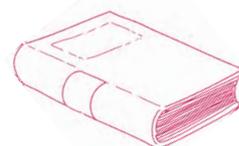
Ciné-archives, *La Vie est à nous, Le Temps des cerises et autres films du Front populaire*, coffret trois DVD et un livre, juin 2016, 30 € auprès de l'IHS CGT Métallurgie, l'IHS CGT, boutique CGT à Montreuil ou sur le site www.cinearchives.org



à écouter

Little Rina and « the Frenchies » Nouvel Album

Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes le talent de ce groupe tourangeau de swing américain et manouche. Ils se sont produits à la fête du 1^{er} mai de 2013. Voici qu'ils sortent un nouvel album : "Roll With Me, Babe". Vous le trouverez en dépôt vente chez Jipi's Original Shop 46 rue du grand marché 37000 Tours.



Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

et

NOUS

un lien

indissociable




partenariat@macif.fr

Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Peul de Fond 75009 Paris. Inscrite au registre des établissements bancaires et financiers sous le n°02003718604Q. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Sociom Banque.

Suivez l'UD CGT

sur les réseaux sociaux :

facebook 

@UDCGT37



À lire sur
www.ud37.cgt.fr

- ♦ 21 mars : journée d'action interprofessionnelle
- ♦ 8 mars, 4 avril : journées d'action dans la branche propreté
- ♦ Plan de formation syndicale pour 2017

nvo

web & magazine

à partir de **5€** /mois

L'actu sociale et juridique des militants

ABONNEZ-VOUS !

Bulletin d'abonnement

Société (si nécessaire à l'expédition) _____

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Fédération _____

Tél. _____ Année de naissance _____

Mail _____

NVO Bimédia Classique : 5 € /mois ou 60 € /an

Le magazine papier - 10 n°/an dont VO Impôts (Nouvelles) + le magazine et ses archives en version web + l'accès « édition abonné » du site nvo.fr avec : le droit du travail des salariés (relations individuelles), les modèles de lettres, les chroniques juridiques + la newsletter

NVO Bimédia Intégrale : 12 € /mois ou 144 € /an

NVO Bimédia Classique + la RPS (Revue Pratique de Droit Social) papier - 11 n°/an + la RPS et ses archives en version web + le droit du travail (relations collectives)

Payable _____

Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière N° chèque _____

pour prélèvement automatique en :
 2 fois, prélèvement semestriel 12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir l'autorisation ci-contre - Dater et signer l'autorisation de prélèvement, et de joindre votre RIB - Je souhaite recevoir une facture Oui Non

Site valable jusqu'au 01/05/2017. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle Vie Ouvrière SA à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle Vie Ouvrière SA la Vie Ouvrière

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600
93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____ Signature _____

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

Code origine : magvno

À renvoyer à : Service abonnements Nouvelle Vie Ouvrière/NVO, case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 66 66

